

Mécénat social et médical



MARTINE TRIDDE-MAZLOUM
Déléguée générale



JEAN-JACQUES GORON
Délégué général adjoint

Fondation BNP Paribas

Mécène actif dans le domaine culturel, la Fondation BNP Paribas coordonne et rassemble les activités de mécénat du Groupe en faveur de la recherche médicale et de la solidarité.

IL Y A DEUX ANS À PEINE, BNP et Paribas étaient encore deux banques distinctes, menant l'une et l'autre des actions de mécénat culturel, artistique, social et médical. Aujourd'hui, BNP Paribas a défini des valeurs clefs – engagement, ambition, créativité, réactivité – qui ont favorisé le rapprochement des deux cultures d'entreprise.

TRADITION ET ÉVOLUTION

Créée en mai 2000 après la fusion, la Fondation BNP Paribas quant à elle, a dû gérer dès sa naissance l'héritage des deux mécènes historiques. Il fallait maintenir une certaine continuité tout en redéfinissant un cadre général adapté aux contours de la nouvelle banque. Assez naturellement, la Fondation a décidé de continuer d'agir à la fois dans les domaines culturel et artistique, et dans les domaines médical et social. Puis elle a défini sa ligne directrice, en écho aux valeurs de l'entreprise et à son organisation en réseaux. C'est un mé-

cénat construit autour des notions d'engagement et de proximité. En clair, BNP Paribas ne veut pas se contenter d'apposer sa signature et de signer un chèque «en blanc» pour telle ou telle cause.

L'opération Téléthon en est un exemple. BNP Paribas est la banque du Téléthon et son partenaire officiel dès la première heure. Chaque année, de nombreux collaborateurs se mobilisent et organisent dans la France entière diverses manifestations afin de récolter des dons et financer la recherche sur les maladies génétiques. L'occasion pour chacun de faire vivre sur le terrain les valeurs de l'entreprise.

SOUTIEN FINANCIER ET ACCOMPAGNEMENT

Dans le prolongement de cet engagement, la Fondation a choisi d'orienter son action autour de la recherche sur la génétique médicale. C'est ainsi qu'elle accompagne l'équipe du Professeur Jean-Laurent Casanova, directeur du Laboratoire de génétique humaine des maladies infectieuses chez l'homme à l'Hôpital Necker. De même, le partenariat engagé de longue date avec la Fondation pour la recherche médicale (FRM) prend désormais la forme d'une contribution à l'équipement de sept laboratoires de chercheurs en génétique, sélectionnés par le Conseil scientifique de la FRM. Ces soutiens, d'un montant qui se situe entre 100 000 et 200 000 francs, sont accordés pour une période de trois ans.

Parallèlement à cette action dans le domaine de la santé, la Fondation ac-

Un rôle de conseil dans le groupe

La Fondation est placée sous l'égide de la Fondation de France. Les projets sont présélectionnés par un secrétariat général, puis soumis à un comité composé de représentants de divers pôles de la banque et du directeur général de la Fondation de France. Ce comité assure la sélection définitive des projets, les montants alloués, la durée du soutien (en moyenne trois à quatre ans). L'équipe permanente de la Fondation assure la mise en œuvre et le suivi des actions. Elle joue un rôle de conseil auprès des différentes entités de la banque qui s'associent aux actions ou mènent directement diverses initiatives.

compagne des projets pilotes qui visent à favoriser la réinsertion de personnes handicapées ou en situation difficile. Outre l'Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville), qui s'appuie sur un large réseau d'étudiants bénévoles venant en aide aux enfants de

“BNP Paribas ne veut pas se contenter d'apposer sa signature et de signer un chèque “en blanc” pour telle ou telle cause.”

quartiers défavorisés, la Fondation est engagée auprès de l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique) qui aide les chômeurs de longue durée

à créer leur propre entreprise grâce à l'octroi de micro-crédits. Présentes sur l'ensemble du territoire, ces deux associations permettent de tisser des liens

avec le réseau des agences.

Dans le domaine du handicap, la Fondation est partenaire de l'Institut de Garches, qui a pour mission de faciliter, après un séjour à l'hôpital, le retour à domicile des personnes handicapées

moteur ; elle apporte enfin son soutien à un programme de réinsertion de personnes sourdes en situation d'exclusion conduit par le Serac¹. ■

Le budget

■ Le budget annuel de mécénat de BNP Paribas (hors communication et relations publiques) est d'un montant d'environ 8 millions de francs, avec une répartition de deux tiers pour les programmes culturels et un tiers pour les programmes recherche médicale et solidarité.

¹ Le Serac est une association qui développe des programmes de formation et de réinsertion en faveur des personnes sourdes et malentendantes, en s'appuyant notamment sur l'apprentissage et la communication par la langue des signes.